

Commande de carte d'identité

Pièces à fournir

- Carte d'identité échue. Si cette dernière a été perdue, une déclaration de perte sera effectuée par le contrôle des habitants. En cas de vol, être en possession de la déclaration de vol établie par la police
- L'acte d'origine du requérant doit être déposé au contrôle des habitants
- Le livret de famille, pour les enfants jusqu'à 18 ans
- ♣ Une photo récente de bonne qualité (photographe)
- Pour un enfant mineur dont les parents sont divorcés, apporter la convention ou le jugement de divorce mentionnant qui détient l'autorité parentale. Le représentant légal doit également signer le formulaire
- ♣ Pour les parents non mariés qui n'ont pas de livret de famille, présenter l'acte de naissance des enfants.
- La présence des enfants est requise dès 7 ans révolu pour signer leur carte d'identité et la taille doit être signalée dès 14 ans
- Pour les personnes majeures sous curatelle de portée générale, le curateur doit également signer le formulaire

Prix et validités

Adultes (dès 18 ans): CHF 70.- validité: 10 ans Enfants (0 à 18 ans): CHF 35.- validité: 5 ans

Nous n'acceptons que les paiements en cash